

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151008-2015_A202-DE
Date de télétransmission : 14/10/2015
Date de réception préfecture : 14/10/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A202

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUÉIX Roger – JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCÉL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DEVESA Brigitte - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - LHEN Héléne donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PIZOT Roger donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice - LAGIER Robert – MEÏ Roger - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PRIMO Yveline - ROLANDO Christian - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Guy BARRET donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_05

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Guy BARRET

Politique publique : Aménagement du territoire

Thématique : Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

**Objet : Modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Suite aux évolutions de l'offre de transports de la CPA opérées à partir de la rentrée scolaire 2015, il convient de restructurer la gamme tarifaire des réseaux de transports impactés.

Cette restructuration a pour principaux objectifs de :

- créer de nouveaux titres et réévaluer la tarification du réseau urbain de Gardanne sur les réseaux de proximité ;
- créer un titre pour les services de soirées sur le réseau urbain Aix en Bus ;
- harmoniser la tarification des différents réseaux de transports à la demande (TAD) ;
- étendre la gratuité des accompagnants des personnes à mobilité réduite à tous les réseaux de la CPA ;

L'incidence financière de ces mesures génère une recette complémentaire estimée à 54 500 € TTC en année pleine (dont 3 500 pour le délégataire Aix en Bus).

Ces modifications de la gamme tarifaire des réseaux CPA, s'accompagnent d'améliorations à destination des voyageurs du réseau du Pays d'Aix, avec la mise en place d'un nouveau réseau urbain sur les communes de Gardanne, d'une extension des prestations de TAD et de la création de services de soirée sur le réseau urbain Aix en Bus.

Exposé des motifs :

1 – Réseau urbain de Gardanne :

Suite à l'intégration des communes de Gardanne et Gréasque le 1^{er} janvier 2014 au sein de la CPA, les titres de transports du réseau urbain de Gardanne ont été réévalués une première fois au 1^{er} mars 2015 pour se rapprocher du niveau tarifaire des autres réseaux de la CPA.

Afin de finaliser cette harmonisation, il convient de réévaluer une seconde fois le tarif des tickets 10 voyages et des abonnements mensuels à partir du 1^{er} novembre 2015.

Cette réévaluation doit également s'accompagner de la création d'un billet unité, inexistant à ce jour.

Ces modifications tarifaires s'inscrivent dans la mise en place du nouveau réseau de transport, qui voit également l'équipement de tous les véhicules du réseau urbain de Gardanne avec le système billettique de la CPA.

	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} mars 2015	1^{er} novembre 2015
Billet unité	Inexistant	Inexistant	0,60 €
Ticket 10 voyages	2 €	3 €	5 €
Abonnement mensuel	4 €	6 €	18 €

Les tarifs préconisés sur le réseau urbain de Gardanne à partir du 1^{er} novembre sont similaires aux tarifs des titres des « réseaux de proximité » (réseau urbain de Pertuis et lignes de Transports à la demande de la CPA).

Pour mémoire, la tarification sociale de la CPA s'applique intégralement sur le réseau urbain de Gardanne et comprend la gratuité pour :

- les plus de 70 ans (Merveil),
- les demandeurs d'emploi,
- les bénéficiaires du RSA,
- les invalides de guerre et accidentés du travail.

Pour les usagers du réseau urbain de Gardanne souhaitant bénéficier des services des lignes régulières interurbaines de la CPA, il reste nécessaire d'acquérir le titre correspondant vendu à bord des véhicules ou les dépositaires (cf. annexe tarifaire CPA).

Les modifications tarifaires concernant le réseau urbain de Gardanne vont générer une recette complémentaire estimée à 40 000 € TTC en année pleine.

2 – Création du titre « bus de nuit » :

A partir du vendredi 4 septembre, le réseau urbain Aix en Bus disposera d'un service de soirée permettant aux usagers d'utiliser deux lignes de transports à la demande fonctionnant à 23h00 et 00h00.

Ces lignes disposeront (comme le prévoit l'avenant n°6 à la DSP Aix en Bus) d'un tarif spécifique de 3 €, vendu à bord des véhicules par les conducteurs.

Il convient donc de rajouter ce titre à la gamme tarifaire du réseau CPA.

L'incidence financière de cette mesure génère une recette complémentaire estimée à 3 500 € TTC en année pleine.

3- Harmonisation tarifaire des réseaux de Transports A la Demande (TAD) :

Dans le cadre du renouvellement du marché de transports à la demande, ce réseau va être considérablement renforcé :

- Extension du réseau de TAD à l'ensemble des communes de la CPA (hors réseaux Aix en Bus et Bus de l'Etang, déjà pourvu d'un dispositif similaire),

- passage d'une logique de desserte communale à une desserte de bassin de déplacements intercommunale,

- prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en porte à porte, dans le périmètre des bassins.

Dans le cadre ces développements, il est préconisé d'harmoniser la gamme tarifaire du TAD intercommunal avec la tarification des TAD Accessibus et TAD Aix en Bus.

	Tarif actuel du TAD intercommunal	Tarif actuel du TAD Accessibus et Aix en Bus	Tarif à partir du 01/01/16 pour tous les réseaux de TAD
Billet unité	0,60 €	1,10 €	1,10 €
Ticket 10 voyages	5 €	8 €	8 €
Abonnement mensuel	18 €	27 €	27 €

L'incidence financière de cette mesure génère une recette complémentaire estimée à 11 000 € TTC en année pleine.

Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1^{er} janvier 2016.

4 - Extension de la gratuité des accompagnants PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à tous les réseaux de la CPA :

Dans le cadre du réseau spécifique de TAD PMR « Accessibus », la CPA accorde aux Personnes à Mobilité Réduite, une carte de transports gratuite à un accompagnant.

Cette carte « accompagnant » est accordée sur dossier par la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) aux personnes présentant un handicap nécessitant la présence d'un accompagnant.

Conformément à la loi « accessibilité » n°2015-988, il convient d'étendre ce dispositif à l'ensemble des réseaux de la CPA (réseaux urbains, interurbains et de TAD).

Cette extension de gratuité ne génère pas d'incidence financière et concerne 300 personnes par an.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-2, L5211-10, L2122-17,

VU la délibération n° 2009_A245 du 11 décembre 2009 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2010_A027 du 25 février 2010 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2010_A197 du 10 décembre 2013 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2011_A202 du 15 décembre 2011 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2012_A048 du 15 mars 2012 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA à destination des écoles primaires et maternelles ;

VU la délibération n° 2012_A047 du 15 mars 2012 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA à destination des personnes de plus de 70 ans ;

VU la délibération n° 2013_A293 du 19 décembre 2013 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2013_A014 du 14 février 2013 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA à destination des centres sociaux et harmonisation du coût du duplicata ;

VU la délibération n° 2014_A258 du 11 décembre 2014 du Conseil communautaire approuvant la modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA ;

VU la délibération n° 2015_A138 du 10 juillet 2015 du Conseil communautaire approuvant l'avenant n°6 à la délégation de services publics Aix en Bus ;

VU l'avis de la commission Aménagement de l'espace et Mobilité du 10 septembre 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** ces nouvelles gammes tarifaires jointes en annexe ;

- **DECIDER** que ces nouvelles gammes tarifaires prendront effet au 1^{er} novembre 2015 à l'exception de la tarification TAD qui prendra effet au 1^{er} janvier 2016 ;

- **DIRE** que la prise en compte des recettes, directement perçues par la C.P.A., seront inscrites au budget annexe des transports urbain de la Communauté à l'article 7061 ;

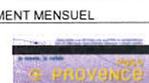
GAMME TARIFAIRE CPA

RESEAU INTERURBAIN	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET UNITE	1,10 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 2 voyages	2,00 €	Ticket de 2 voyages valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES	8,00 €	Ticket de 10 voyages valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente (non valable sur les circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	Direction Transports
 CARTE SANS CONTACT	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Gare routière
 DUPLICATA	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Gare routière
 X VOYAGES	0,80 € le voyage	X voyages non nominatif, titre de 5 voyages minimum à 99 voyages maximum valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaire et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABONNEMENT MERVEIL	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire de la CPA	Glissant à la vente	Gare routière
 PASS GROUP	0,80 € par jour et par personne	Titre de groupe avec voyages valable une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Gare routière
 PASS GROUP CENTRES SOCIO-EDUCATI	0,00 €	Titre de groupe avec voyages valable une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux centre sociaux éducatifs : Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Direction Transports
 ABONNEMENT MENSUEL RSA CHOMEUR et IGIAT	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Bénéficiaires du RSA titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, les Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique résidant sur le territoire de la CPA et les Invalides de Guerre et Accidentés du Travail	Calendaire	Gare routière
 LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseau de transport de la CPA.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur	Variable	Direction Transports
 Titre CMU-C	50 % du tarif normal des titres unitaires et des abonnements CPA	Caractéristiques identiques à chacun des titres de transports pour laquelle la réduction est applicable	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale	Variable	Gare routière
 ABONNEMENT 40 voyages salarié	23,00 €	Ticket de 40 voyages valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes salariés sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 ABONNEMENT MENSUEL	27,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 ABONNEMENT ANNUEL	260,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant à la vente	Dépositaire
 TICKET JOURNEE PARC-RELAIS	2,20 € / 1,10 € / 0 €	Ticket journée (offert lors du paiement d'un parc relais, 2,2 € par voiture, 1,1 € pour les étudiants et gratuit pour les voitures pratiquant le co-voiturage) pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	P=R

GAMME TARIFAIRE CPA

 TICKET ABONNEMENT MENSUEL PARC-R	27 € / 13,5 €	Abonnement mensuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 27 € plein tarif, 13,5 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 ABONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS	260,00 €	Abonnement annuel permettant l'accès aux parkings relais et des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 ABONNEMENT ANNUEL RELAIS VELO	10,00 €	Abonnement annuel pour accès aux stationnements sécurisés vélo des relais vélo communautaires.	AUCUNE	Calendaire	Gare Routière
RESEAUX DE PROXIMITE	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET UNITE	0,60 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure. Valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne, les lignes régulières CPA pour les déplacements internes à la commune de Gardanne et le réseau de Transport A la Demande (Pour le TAD tarification valable jusqu'au 31 décembre 2015).	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 CARNET DE 10 TICKETS	5,00 €	Carnet de 10 tickets, valable pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure. Valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne, les lignes régulières CPA pour les déplacements internes à la commune de Gardanne et le réseau de Transport A la Demande (Pour le TAD tarification valable jusqu'au 31 décembre 2015).	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 Abonnement MENSUEL	18,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne, les lignes régulières CPA pour les déplacements internes à la commune de Gardanne et le réseau de Transport A la Demande (Pour le TAD tarification valable jusqu'au 31 décembre 2015).	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
TITRES SCOLAIRES CPA	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET 10 VOYAGES GROUP SCOLAIRES	0 €	Ticket 10 voyages alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures) sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Direction Transports
 CARTE SANS CONTACT	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Mairie
 DUPLICATA	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Mairie
 Abonnement JEUNE PLUS	100 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau CPA (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves du secondaire, SEGPA, étudiants, apprentis et personnes en formation (auprès d'établissement public ou privé sous contrat ou hors contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale, d'Agriculture ou de la Santé). Etre âgé de moins de 26 ans (le jour de l'achat du titre), être résident et scolarisé sur le territoire de la CPA.	Calendaire	Mairie
 Abonnement JEUNE PLUS boursier	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau CPA (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves boursiers du secondaire et des établissements SEGPA, résident et scolarisés sur le territoire de la CPA.	Calendaire	Mairie
 Abonnement SCOLAIRE	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	Réservé aux élèves du secondaire et SEGPA, résident et scolarisés sur le territoire de la CPA (et élèves de classes maternelles et primaires sur quelques circuits internes aux communes)	Calendaire	Mairie
 Abonnement SCOLAIRE boursier	0 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, petites et grandes vacances scolaires).	Réservé aux élèves boursiers du secondaire et des établissements SEGPA résident et scolarisés sur le territoire de la CPA	Calendaire	Mairie

GAMME TARIFAIRE Aix en Bus

RESEAU "AIX EN BUS"	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES	Fonctionnel	Point de vente
 TICKET UNITE	1,10 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES	8,00 €	Ticket de 10 voyages valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et service de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 TICKET PARTENAIRE	0,8 € le ticket	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et service de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente valable sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 TICKET 2 voyages	2,00 €	Ticket de 2 voyages valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur / Agence commerciale
 TICKET 1 voyage bus de nuit	3,00 €	Ticket 1 voyage, valable sur les services de soirée du réseau urbain Aix en Bus de 23h00 à 00h00	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET JOURNEE PARC-RELAIS	2,20 € / 1,10 € / 0 €	Ticket journée (offert lors du paiement d'un parc relais, 2,2 € par voiture, 1,1 € pour les étudiants et gratuit pour les voitures pratiquant le co-voiturage) pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant validation	P+R
 TICKET ABOONNEMENT MENSUEL PARC-RELAIS	27 € / 13,5 €	Abonnement mensuel (offert lors du paiement d'un parc relais, 27 € plein tarif, 13,5 € pour les étudiants) pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 TICKET ABOONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS	260,00 €	Abonnement annuel permettant l'accès aux parkings relais et des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	P+R
 TICKET UNITE DIABLINE	0,60 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE	Glissant validation	Conducteur
 TICKET 10 VOYAGES DIABLINE	5,00 €	Carnet 10 tickets pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABOONNEMENT MENSUEL DIABLINES	15,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur le réseau Diablines.	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 X VOYAGES	0,8 € par voyage	X voyages titre non nominatif (de 5 voyages minimum à 99 voyages maximum) valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE	Glissant validation	Dépositaire
 ABOONNEMENT ANNUEL	260,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Glissant à la vente	Dépositaire
 ABOONNEMENT MENSUEL	27,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	AUCUNE	Calendaire	Dépositaire
 ABOONNEMENT 40 voyages salarié	23,00 €	Ticket de 40 voyages valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes salariées sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 20 voyages CCAS	13,00 €	Ticket de 20 voyages valables sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes bénéficiant des critères du CCAS	Glissant validation	CCAS d'Aix

 ABONNEMENT MERVEIL	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire de la CPA	Glissant vente	Agence Aix en Bus
 LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseaux de transport de la CPA.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur	Variable	Direction Transports CPA
 PASS GROUP	0,80 € par jour et par personne	Titre de groupe avec voyages valables une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedis, dimanches et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 PASS GROUP CENTRES SOCIO-EDUCATIFS	0,00 €	Titre de groupe avec voyages valables une journée sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Réservé aux centres socio-éducatifs : Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedis, dimanches et jours fériés, sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 ABONNEMENT PRIORIBUS R. C. IG. AT	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau CPA (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Bénéficiaires du RSA titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique résidant sur le territoire de la CPA, et Invalides de guerre et accidentés du travail.	Calendaire	Agence Aix en Bus
 Titre CMU-C	50 % du tarif normal des titres unitaires et des abonnements CPA	Caractéristiques identiques à chacun des titres de transports pour laquelle la réduction est applicable	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale	Variable	Agence Aix en Bus
 TICKET 10 VOYAGES GROUP SCOLAIRES	0,00 €	Ticket 10 voyages alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques (hors circuits scolaires et services de soirée Aix en Bus).	Voyager en groupe de 20 à 30 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 à 16 heures) sur les lignes du réseau urbain et interurbain	Glissant validation	Agence Aix en Bus
 CARTE - de 26 ans	100,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau CPA (hors Diablines et services de soirée Aix en Bus). Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux élèves du secondaire, SEGPA, étudiants, apprentis et personnes en formation (auprès d'établissement public ou privé sous contrat ou hors contrat relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, d'Agriculture ou de la Santé). Être âgé de moins de 26 ans	Calendaire	Agence Aix en Bus
 CARTE SCOLAIRE	50,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur les circuits scolaires réservés et le réseau urbain Aix en Bus, en période scolaire. Valable du 1er jour scolaire de l'année N au dernier jour de l'année scolaire N+1 (non valide les dimanches, jours fériés, peti)	Réservé aux élèves primaires, secondaires et SEGPA, résidant et scolarisés sur le territoire de la CPA	Calendaire	Agence Aix en Bus
 CARTE SANS CONTACT	5,00 €	Pass Provence nominatif : support vierge. Durée de vie de 8 ans.	AUCUNE	-	Agence Aix en Bus
 DUPLICATA	20,00 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	AUCUNE	-	Agence Aix en Bus

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Modification de la gamme tarifaire des réseaux de transports de la CPA

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	82
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	82
Majorité absolue	42
Pour	82
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



13 OCT. 2015